



Conditions générales de l'Offre :

L'essai gratuit de 7 jours du NBA League Pass présenté sur les paquets ne fait pas partie de cette Offre promotionnelle et n'est pas offert avec l'achat d'un paquet. L'essai gratuit de 7 jours du NBA League Pass est proposé sans obligation d'achat, et l'Organisateur ne participe pas au processus d'obtention de cet essai. Essai uniquement disponible pour les nouveaux utilisateurs. À activer avant le 1^{er} avril 2025. Consulter le site <https://support.watch.nba.com/hc/en-us/categories/115000088814-NBA-League-Pass> pour en savoir plus.

1. Cette Offre promotionnelle s'adresse exclusivement aux personnes âgées d'au moins 18 ans résidant en Autriche, en Allemagne ou en Suisse, à l'exclusion des employés de l'Organisateur ou de NBA Properties, Inc., la National Basketball Association (la « NBA ») et les équipes membres de la NBA (collectivement, les « Entités NBA »), les agents ou les sociétés affiliées de l'Organisateur ou des entités NBA ou des membres de la famille immédiate (définis comme les parents, les enfants, les frères et sœurs, le conjoint et les partenaires de vie et toute autre personne résidant avec) de l'Organisateur, des employés de la NBA et de toute personne professionnellement associée à cette Offre promotionnelle.
2. Jeu avec obligation d'achat. **Veillez conserver un ticket de caisse indiquant l'heure et la date de l'achat antérieur à la participation, mais pendant la Période Promotionnelle applicable. Celui-ci pourra être demandé pour la procédure de validation et pour que le gagnant reçoive son Cadeau.** Un accès à Internet, un compte Kellogg's, un smartphone et une adresse électronique valide sont nécessaires.

3. Veuillez noter que, même si nous vous invitons à participer et à profiter de cette Offre, nous encourageons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette Offre.
4. **Période promotionnelle :**
 - a. **Période promotionnelle principale :** Participez entre le 13 janvier 2025 à 00 h 01 et le 29 juin 2025 à 23 h 59 inclus.
 - b. **Période promotionnelle étendue :** Participez entre le 30 juin 2025 à 00 h 01 et le 28 décembre 2025 à 23 h 59.
5. **Pour participer à cette Offre promotionnelle** les participants doivent :
 - a. Acheter un paquet de céréales ou de snacks Kellogg's (à l'exception des barres à l'unité) ;
 - b. Se rendre sur le site www.kelloggs.com/NBA25 et se connecter à leur compte Kellogg's ou s'inscrire gratuitement et suivre les formalités d'authentification multi-facteurs si le système les invite à le faire ;
 - c. Lancer le défi ;
 - d. Réussir à relever le défi (« le défi ») en un minimum de temps ; et
 - e. Saisir les quatre derniers chiffres du code-barres qui figurent sur le paquet.
6. **Autres conditions de participation :**
 - a. Il est possible que les smartphones avec un système d'exploitation antérieur à iOS 14 ou à Android 9 ainsi que les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 8 ne permettent pas une exécution optimale du jeu, ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le temps réalisé par le participant pour relever le défi.
 - b. Le défi ne peut être lancé que sur la version mobile 17.1 de Safari ou une version ultérieure, la version 23 de Samsung Internet ou une version ultérieure, ou la version 119 de Google Chrome ou une version ultérieure. Toutes les applications doivent pouvoir exécuter JavaScript pour lancer le défi.
7. Toute participation doit être accompagnée d'un nouveau ticket de caisse émis pendant la Période promotionnelle et antérieur à la date et l'heure de la participation. Une participation maximum par personne et par jour pendant toute la Période promotionnelle, et un maximum d'un Cadeau autorisé par personne pendant toute la durée de l'Offre promotionnelle.
8. Si la preuve d'achat pour toutes les participations soumises ne peut être fournie, ce participant ne sera plus autorisé à participer à l'Offre promotionnelle et toutes ses participations ultérieures seront annulées.
9. Les gagnants doivent conserver le ticket de caisse indiquant une date et une heure d'achat durant la Période promotionnelle et antérieures à celles de la participation. Ces éléments peuvent être exigés à tout moment à des fins de validation et pour permettre aux gagnants de recevoir leur cadeau.
10. **Cadeaux de la Période promotionnelle principale :** Au cours de la Période promotionnelle principale, il y a un (1) Cadeau par jour (soit 168 Cadeaux au total) à gagner. Chaque gagnant remportera l'un des Cadeaux suivants. Les Cadeaux seront attribués de manière aléatoire.

- a. **Cadeau de catégorie 1** : 1 lot de deux places pour assister à un match de la NBA, comprenant le voyage et l'hébergement pour 3 nuits, une visite à pied New York City Basketball Walking Tour et une visite guidée de Madison Square Garden, d'une valeur estimée à 5 000 €/4 732 CHF (un taux de change exact sera calculé et fourni au moment de l'acceptation du cadeau).
- b. **Cadeaux de catégorie 2** : 5 x bons d'achat NBA d'une valeur unitaire de 100 € à utiliser sur le site www.nbastore.eu.
- c. **Cadeaux de catégorie 3** : 20 x bons d'achat NBA d'une valeur unitaire de 50 € à utiliser sur le site www.nbastore.eu.
- d. **Cadeaux de catégorie 4** : 142 bons d'achat NBA d'une valeur unitaire de 25 € à utiliser sur le site www.nbastore.eu.

11. **Cadeaux de la Période promotionnelle étendue** : Il y a Cadeau par semaine (26 Cadeaux au total) à gagner, un bon d'achat NBA d'une valeur unitaire de 25 € à utiliser sur le site www.nbastore.eu.

12. **Informations et conditions complémentaires liées au Cadeau de catégorie 1 :**

- a. Deux Cadeaux de catégorie 1 seront mis en jeu. Chaque Cadeau de catégorie 1 est destiné à un gagnant et à l'invité de son choix. Ce Cadeau comprendra les éléments suivants :
 - i. Deux places pour assister à un match de la NBA au choix du gagnant parmi les matchs disputés à New York, sous réserve de disponibilité pendant la saison 2025/26. La date à laquelle sera gagné le Cadeau déterminera les dates de match qui seront proposées au gagnant. L'Organisateur déploiera tous les efforts possibles, dans la limite du raisonnable, pour communiquer au gagnant les détails de son Cadeau dans les meilleurs délais.
 - ii. Les vols aller-retour en classe économie pour deux personnes à destination de l'aéroport international le plus proche du lieu où se déroulera le match NBA choisi, au départ de l'aéroport international le plus proche du domicile du gagnant.
 - iii. Trois (3) nuitées dans une chambre double ou twin d'un hôtel quatre étoiles au minimum. Le petit déjeuner n'est pas inclus.
 - iv. Les transferts de l'aéroport de destination à l'hôtel, et de l'hôtel au match de NBA le jour du match.
 - v. Visite à pied New York City Basketball Walking Tour pour le gagnant et l'invité de son choix, d'une valeur de 380 € (hors TVA).
 - vi. Visite guidée de Madison Square Garden pour le gagnant et l'invité de son choix, d'une valeur de 105 € (hors TVA).
- b. Afin de dissiper tout doute, le Cadeau exclura tous déplacement/transport, hébergement, repas, boisson, souvenir, pourboire, frais de stationnement ou tous autres frais à caractère personnel (y compris tout achat ou toute dépense) **non spécifiés dans les présentes conditions générales**, et ni l'Organisateur ni le prestataire chargé de l'organisation d'un quelconque aspect du Cadeau ne pourront être tenus responsables de ces frais.
- c. L'organisation du Cadeau sera effectuée par l'agence de remise des Cadeaux nommée par l'Organisateur qui communiquera avec le gagnant par e-mail/téléphone. L'agence chargée de la remise des Cadeaux déploiera

tous les efforts possibles, pour communiquer au gagnant les détails de son Cadeau dans les meilleurs délais et pour fournir toute l'aide nécessaire pour accéder au match NBA et/ou aux excursions. L'Organisateur aura un pouvoir discrétionnaire sur tous les éléments et sur tous les aspects de la façon dont le Cadeau sera organisé. Les détails du Cadeau ne pourront être ni modifiés ni changés par le gagnant une fois qu'ils auront été confirmés (y compris les dates et sites).

- d. Aucun autre billet ne sera remis en cas d'annulation de la réservation par le gagnant, et afin de dissiper tout doute, aucune compensation et/ou aucun remboursement ne lui seront proposés.
- e. Le gagnant devra informer préalablement l'Organisateur de la nécessité d'utiliser un fauteuil roulant ou de tout autre besoin spécifique en matière d'accès.
- f. Le gagnant et son invité devront être en possession d'un passeport ayant une validité d'au moins 6 mois à partir de la date du voyage ; le gagnant et son invité seront tenus d'organiser tout visa ainsi que toute assurance voyage nécessaire. Aucun autre billet, aucune compensation et aucun autre Cadeau ne seront remis au gagnant dans l'éventualité où celui-ci et son invité ne seraient pas en mesure de voyager en raison d'un problème de visa ou d'autres circonstances personnelles.
- g. Le Cadeau sera annulé par le gagnant dès lors que :
 - i. Le gagnant n'aura pas réuni tous les documents nécessaires à son voyage à la date spécifiée par l'Organisateur ;
 - ii. Le gagnant rencontrera des problèmes d'immigration qui l'empêcheront d'entrer, de quitter ou de se déplacer dans les villes sélectionnées ; ou
 - iii. Le gagnant rencontrera des problèmes de santé, juridiques ou d'une autre nature qui l'empêcheront d'accepter le Cadeau et de participer.
- h. Tous les éléments qui composent le Cadeau devront être utilisés dans le cadre du même voyage.
- i. Le Cadeau de catégorie 1 devra être réservé avant le 1^{er} février 2026 et utilisé avant le 31 mars 2026 (sous réserve de disponibilité et des dates du match NBA). Le gagnant devra impérativement communiquer ses préférences en matière de dates de voyage et/ou d'hébergement au moins 6 semaines à l'avance. Le Cadeau ne pourra pas être utilisé pendant les dates ou les périodes d'exclusion suivantes : Saint-Valentin, Noël, Saint-Sylvestre, Pâques, vacances scolaires et jours fériés en Autriche, en Allemagne ou en Suisse (« dates à exclure ») et ne pourra être utilisé que lorsque des matchs NBA auront lieu.
- j. Une fois les billets émis, ceux-ci ne seront valides que pour les vols, dates et horaires indiqués. Aucune compensation ne sera proposée sous une quelconque autre forme. Une fois les vols confirmés, aucun changement de nom ne sera autorisé.
- k. Le gagnant et son invité devront respecter et seront soumis aux conditions de transport publiés par la compagnie aérienne.
- l. Les suppléments liés aux vols sont exclus du Cadeau (ces suppléments comprennent, sans toutefois s'y limiter, les divertissements, les repas et les boissons proposés à bord de l'avion).
- m. Aucune entrée dans des salons d'aéroport et aucun surclassement ne seront proposés au gagnant. Les vols gagnés ne pourront pas être utilisés dans le cadre d'un quelconque programme de fidélité, d'une réduction, de bons de réduction, de bons d'achat, d'une promotion ou d'une offre spéciale.

- n. Le gagnant et son invité devront impérativement voyager ensemble sur tous les vols gagnés. Les places dans l'avion seront soumises à disponibilité.
- o. Les transports aller-retour entre le domicile du gagnant et l'aéroport international local ne sont pas inclus.
- p. Une contribution de 115 € sera versée par l'Organisateur et sera utilisée par le gagnant pour participer à la prise en charge du coût de son assurance voyage.
- q. Dans l'éventualité où l'invité du gagnant serait une personne mineure (moins de 18 ans), cet invité devra impérativement présenter l'autorisation écrite de son parent ou de son tuteur légal, à moins que la personne qui l'accompagne soit son parent ou son tuteur légal.
- r. L'Organisateur règlera le coût de la chambre standard ainsi que les taxes liées à la chambre du gagnant et de son invité.
- s. Une carte bancaire valide sera nécessaire pour permettre au gagnant de s'enregistrer à son arrivée à l'hôtel. Cette carte servira également de garantie pour couvrir tous frais accessoires, comme des frais de service ou d'appels téléphoniques.
- t. Le gagnant sera entièrement responsable de tous frais supplémentaires découlant de son séjour à l'hôtel comme, sans toutefois s'y limiter, les frais liés à ses repas, boissons, nuitées supplémentaires, services et taxes associées.
- u. Le gagnant sera responsable de son comportement et du comportement de son invité dans le cadre de l'utilisation du Cadeau. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler la participation du gagnant et/ou de son invité à n'importe quel aspect du Cadeau si l'un d'eux ne respecte pas les consignes données par l'Organisateur ou par l'une des sociétés associées au Cadeau, ou si le gagnant et/ou son invité se comportent d'une manière qui les met en danger ou qui met en danger le public, ou d'une manière qui constitue, selon l'opinion de l'Organisateur, un quelconque comportement antisocial ou un comportement qui perturbe ou qui dérange autrui. En cas de non-respect de ces conditions d'utilisation, le gagnant et son invité pourront se voir refuser l'entrée à l'événement/au lieu de l'événement, ou être sommés de quitter les lieux.
- v. Le nom du gagnant pourra éventuellement être vérifié pour s'assurer qu'il ne fait pas l'objet d'une mesure d'interdiction auprès d'une des équipes NBA ou du lieu de l'événement, et qu'il ne figure pas dans la base de données nationale des services de police dans le cas où cette personne serait soumise à une interdiction judiciaire.
- w. Le gagnant ne pourra prétendre à aucune compensation et ne pourra déposer aucune réclamation légitime à l'encontre de l'Organisateur dans l'éventualité où le cadeau de catégorie 1 ou tout autre événement faisant partie du Cadeau serait retardé, différé, reprogrammé ou annulé.
- x. Le gagnant et son invité seront tenus de consulter les conseils de voyage publiés par le gouvernement afin de déterminer s'ils souhaitent prendre le risque de voyager à la destination en question. L'Organisateur ne sera pas responsable de toute perte ou de tout dommage subi par le gagnant ou par son invité lorsque ceux-ci n'auront pas suivi les conseils de voyage publiés par le gouvernement. Le gagnant et son invité devront impérativement respecter et seront responsables de se renseigner sur tous les vaccins recommandés, de se faire vacciner et de se plier à toutes les règles sanitaires en vigueur dans le pays ou dans la ville où sera utilisé le Cadeau.
- y. Les photographies et images utilisées en lien avec l'Offre promotionnelle sont uniquement fournies à des fins d'illustration et peuvent ne pas refléter une image fidèle des Cadeaux. L'Offre promotionnelle ne constitue pas une

affiliation ou une recommandation des produits ou des services offerts en Cadeaux.

13. Conditions complémentaires relatives aux Cadeaux de catégories 2, 3 et 4 :

- a. Les prix sous forme de bons d'achat NBA gagnés (« Bons d'achat gagnés ») seront valides jusqu'au 11 mars 2026 et devront être utilisés avant cette date. Passé cette date, les bons d'achat ne seront plus valables et les gagnants ne recevront aucune compensation pour tout bon d'achat non utilisé.
- b. Les bons d'achat ne pourront pas être utilisés pour couvrir les frais de port, de traitement ou d'expédition appliqués aux achats réalisés sur le site www.nbastore.eu. Tous les frais de port, de traitement ou d'expédition seront à la charge des gagnants.
- c. Certaines marques ou certains articles pourront éventuellement être exclus (en raison d'un manque de disponibilité ou d'autres facteurs).
- d. Dans l'éventualité où un gagnant annulerait ou retournerait un article acheté avec son bon d'achat remporté, le montant de l'article en question ne lui sera pas remboursé et aucune compensation ne lui sera accordée.
- e. Tout achat réalisé sur le site www.nbastore.eu dont la valeur totale est supérieure à 150 € sera soumis à des droits de douane. Tous les droits de douane applicables seront à la charge des gagnants.
- f. Tout achat réalisé sur le site www.nbastore.eu sera soumis aux conditions de vente applicables. Pour obtenir plus d'informations et connaître toutes les conditions de l'utilisation des bons d'achat NBA, merci de consulter la page suivante : <https://www.nbastore.eu/fr/nba-terms-and-Conditions/ch-1488>.

14. Sélection des gagnants :

- a. **Période promotionnelle principale** : Le participant qui aura réussi à relever le défi le plus rapidement chaque jour sera désigné gagnant (119 gagnants au total). Tous les cadeaux non remportés, quel que soit le jour de la Période promotionnelle principale, seront ajoutés à la cagnotte de la première semaine de la Période promotionnelle étendue. L'attribution de la catégorie de Cadeau qui sera attribuée chaque jour sera déterminée de manière aléatoire.
 - b. **Période promotionnelle étendue** : Le participant qui aura réussi à relever le défi le plus rapidement chaque semaine sera désigné gagnant (26 gagnants au total). Tous les Cadeaux qui n'auront pas été gagnés au cours d'une semaine de la Période promotionnelle principale seront également attribués au cours de la première semaine de la Période promotionnelle étendue. À ce titre, le nombre total de gagnants pourra être supérieur à 26, mais comme cela dépend entièrement des Cadeaux remportés pendant la Période promotionnelle principale, le nombre de Cadeaux qui peuvent être attribués au cours de cette semaine ne peut être anticipé.
15. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs participants dans les temps de réalisation, quel que soit le jour, ces participants seront contactés et invités à répondre à la question suivante : « De quelle marque de céréales Kellogg's Tony le Tigre est-il la mascotte ? ». Le participant qui répondra correctement à la question auprès de l'Organisateur dans le meilleur délai sera désigné gagnant et recevra le cadeau.

16. **Modération** : L'Organisateur refusera les participations basées sur la Clause 15 qui, selon son avis raisonnable :

- a. Contiennent des éléments choquants ou susceptibles de nuire au nom, à la réputation ou à la bonne volonté de l'Organisateur.
- b. Diffament, insultent ou déforment l'image d'autres personnes morales ou physiques, y compris sans toutefois s'y limiter l'Organisateur (et ses partenaires) ; et/ou véhiculent un message politique.

17. **Notification des gagnants** :

- a. **Période promotionnelle principale** : Le gagnant du Cadeau de catégorie 1 (déterminé en réalisant le défi le plus rapidement ou en répondant à la question de la Clause 15) sera contacté par e-mail et il pourra lui être demandé de fournir une preuve d'identité et d'éligibilité. Si le gagnant ne répond pas à la première notification dans un délai de 14 jours ou s'il est disqualifié en raison d'une violation des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer le Cadeau au participant suivant le plus rapidement à partir de ce jour.

Gagnants de catégories 2 à 4 (déterminé en réalisant le défi le plus rapidement pendant la Période promotionnelle principale, ou en répondant à la question de la Clause 15), seront contactés par e-mail avec leur Cadeau et les instructions sur la manière de l'obtenir, dans les 28 jours suivant la clôture de la Période promotionnelle principale.

- b. **Période promotionnelle étendue** : Le gagnant (déterminé en réalisant le défi dans le temps le plus court pendant la Période promotionnelle étendue, ou en répondant à la question de la Clause 15) seront contactés par e-mail avec leur Cadeau et les instructions sur la manière de l'obtenir, dans les 28 jours suivant la clôture de la Période promotionnelle principale.

18. À la fin de la Période promotionnelle étendue, dans l'éventualité où des Cadeaux seraient non remportés, rejetés, non livrés, non réclamés ou renvoyés à l'expéditeur, ou si un gagnant est disqualifié pour toute violation des présentes conditions générales pendant la Période promotionnelle, l'Organisateur se réserve le droit de les attribuer au(x) participant(s) suivant(s) le plus rapide ayant réussi le défi pendant la Période promotionnelle étendue pour laquelle le gagnant a été disqualifié. Cette procédure dépendant entièrement de la quantité de Cadeaux remportés au cours de l'Offre promotionnelle, le nombre de Cadeaux attribués lors de ce tirage au sort ne peut être anticipé. Tous les gagnants sélectionnés par cette méthode seront informés par e-mail de leur gain dans les 28 jours ouvrés suivant la fin de la période promotionnelle étendue.

19. **Acceptation des Cadeaux de catégorie 1** : Le gagnant du Cadeau de catégorie 1 recevra une notification à l'adresse électronique enregistrée sur le compte Kellogg's du gagnant pour organiser la remise du Cadeau dans un délai de 28 jours suivant l'acceptation du Cadeau. Dans le cas improbable où le gagnant n'aurait pas reçu le message concernant l'organisation de son Cadeau après un délai de 28 jours, le gagnant devra en informer préalablement l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter :

- a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html ;

b. **Suisse** : www.kelloggs.ch/fr_CH/contact_us_ch.html.

Si le gagnant n'informe pas l'Organisateur dans ce délai, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.

20. Acceptation des Cadeaux de catégories 2 à 4 : Les Cadeaux de catégories 2 à 4 seront envoyés à l'adresse électronique enregistrée dans le compte Kellogg's du gagnant. Les gagnants seront priés de patienter jusqu'à 90 jours pour recevoir leur Cadeau. Nous ferons cependant tout notre possible pour l'envoyer sous 28 jours après la notification de victoire. Dans le cas peu probable où un gagnant ne recevrait pas sa notification dans les 90 jours suivant la notification de victoire, celui-ci aura 28 jours supplémentaires pour informer l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter du site :

a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html ;

b. **Suisse** : www.kelloggs.ch/fr_CH/contact_us_ch.html.

Si un gagnant n'informe pas l'Organisateur dans ce délai, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.

21. Il relève de la responsabilité du Gagnant de s'acquitter des éventuelles taxes applicables pour obtenir son Cadeau.
22. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des coordonnées exactes dans son compte Kellogg's afin de recevoir son Cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du Cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées. Les adresses des gagnants ne peuvent être mises à jour après l'inscription.
23. L'Organisateur et les Entités de la NBA pourront demander aux gagnants de participer à des opérations publicitaires raisonnables liées à l'Offre promotionnelle, notamment l'utilisation du nom, de la voix, de la ville/de l'état de résidence, des photos, d'extraits de vidéos ou de films et/ou d'autres représentations visuelles du gagnant à des fins de publicité et/ou commerciales et/ou à d'autres fins, sur tout média ou dans tout format connu à l'instant ou à l'issue, sans compensation supplémentaire (financière ou autre. La participation est à la discrétion du gagnant et ne constitue pas une condition d'acceptation du Cadeau.
24. L'Organisateur s'efforce d'organiser des Offres promotionnelles équitables et fiables et de prévenir les abus et les fraudes. Si vous participez d'une manière qui n'est pas conforme aux présentes conditions générales, vos participations (et tous vos alias associés) seront disqualifiées, tout Cadeau attribué pourra être annulé et récupéré, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures offres promotionnelles pendant au moins six mois. À ce titre, l'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, de :
- a. Vérifier l'éligibilité des participants et/ou des gagnants provisoires en demandant les informations que nous jugeons raisonnablement nécessaires à cette fin. Suspendre la participation ou l'attribution d'un Cadeau jusqu'à ce que la vérification soit effectuée.
 - b. Disqualifier les participations qui ne sont pas faites directement par la personne participant à l'offre promotionnelle.

- c. Disqualifier les participations effectuées à l'aide de services de messagerie anonyme tels que, sans toutefois s'y limiter, GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator.
 - d. Disqualifier les participations groupées provenant de particuliers, d'entreprises, de groupes de consommateurs ou de tiers, les participations incomplètes et les participations soumises par des macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les participations dépassant le maximum autorisé ou celles qui utilisent des techniques telles que les « scripts », la « force brute », les cartes SIM multiples pour les participations par SMS, le masquage de l'identité par la manipulation d'adresses IP, l'utilisation d'alias ou d'identités autres que les leurs ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participations qui, d'une autre manière, ne répondent pas entièrement aux exigences des présentes Conditions générales.
 - g. Disqualifier les participations qui sont terminées en deçà d'un seuil d'exécution minimum, tel que raisonnablement déterminé par l'Organisateur.
25. Les participants doivent indiquer leurs coordonnées en utilisant leur nom légal. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant qui utilise plusieurs noms ou adresses électroniques, et d'exiger le renvoi de tout Cadeau qu'il aurait gagné.
26. Les Cadeaux ne sont ni transférables ni échangeables et aucune alternative en espèces ou toute autre forme ne sera proposée. Si, pour une raison quelconque, un élément d'un Cadeau n'est pas disponible, l'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de lui substituer un autre Cadeau de valeur égale ou supérieure.
27. Dans le cas où l'Offre promotionnelle ne pourrait se dérouler comme prévu pour les raisons suivantes, mais sans s'y limiter : perturbation, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, problèmes techniques, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de l'Organisateur, qui pourraient corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette Offre promotionnelle, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout individu qui perturberait le processus de participation ou ne respecterait pas ces conditions générales, et d'annuler, de modifier ou de suspendre l'Offre promotionnelle ou d'invalider les participations concernées.
28. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les participations perdues, tardives, endommagées, corrompues, mal acheminées ou incomplètes ou qui ne peuvent être acheminées pour quelque raison technique ou logistique que ce soit. La preuve d'envoi ne constitue pas un accusé de réception. L'Organisateur ne garantit pas un accès continu ou sécurisé à la page web.
29. L'Organisateur et les entités de la NBA, ainsi que leurs agences et sociétés associées, ne sont pas responsables des pertes (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou consécutives ou les pertes de bénéfices), des dépenses ou de dommages subis (qu'il s'agisse ou non d'une négligence de la personne) dans le cadre de la présente Offre promotionnelle, ou de l'acceptation ou de l'utilisation d'un Cadeau, à

l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi. Rien n'exclut la responsabilité de l'Organisateur ou de la NBA en cas de décès ou de dommages corporels résultant de sa négligence.

30. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable de tout manquement à ses obligations pour des raisons échappant à son contrôle raisonnable et résultant, mais sans s'y limiter, d'un cas de force majeure, d'une épidémie ou d'une pandémie mondiale ou régionale, de conditions météorologiques défavorables, d'un incendie, d'un conflit du travail, d'une guerre, d'une activité terroriste, d'hostilités, de troubles politiques, d'émeutes, de troubles civils, de peste ou de toute autre catastrophe naturelle, ou de toute autre circonstance échappant à son contrôle.
31. Toute donnée personnelle fournie par les participants avec leur consentement dans le cadre de cette Offre promotionnelle ne sera utilisée qu'aux fins énoncées dans ces conditions générales.
 - (i) L'Organisateur utilisera les données personnelles des participants à titre de contrôleur des données indépendant pour administrer et organiser l'Offre promotionnelle. Ces données personnelles pourront éventuellement être transférées vers des agents de traitement tiers ayant conclu des accords par écrit avec l'Organisateur. Les données personnelles pourront éventuellement être traitées sur des serveurs situés aux États-Unis. L'Organisateur veillera à ce que toutes les informations personnelles soient traitées conformément à la loi de protection des données applicable et à la politique de confidentialité de l'Organisateur :
 - a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/privacy-policy.html ;
 - b. **Suisse** : www.kelloggs.ch/fr_CH/privacy-policy.html.
 - (ii) Le consentement du participant constituera la base légale sur laquelle s'appuiera l'Organisateur pour traiter ses données personnelles.
 - (iii) Les données personnelles des participants pourront également être utilisées par l'Organisateur à des fins de marketing, comme pour envoyer aux participants des informations concernant les produits de l'Organisateur. L'Organisateur pourra en outre obtenir des données supplémentaires concernant les participants auprès de ses partenaires dans le but de créer des modèles marketing qui lui permettront de cibler plus précisément ses activités marketing et de mieux comprendre le marché. Toutes les données obtenues et traitées par l'Organisateur seront conservées tant que le participant concerné n'aura pas annulé son consentement dans le cadre de ce traitement. Les participants pourront annuler leur consentement à tout moment. D'autres informations concernant le droit d'accès, de rectification, de suppression et de transfert des données concernant les participants, ainsi que les coordonnées du délégué à la protection des données de l'Organisateur sont disponibles dans la Politique de confidentialité de l'Organisateur.
 - (iii) L'Organisateur transfèrera les données personnelles des participants vers NBA Properties, Inc. (la « **NBA** »). La NBA traitera les données personnelles des participants à titre de contrôleur de données indépendant afin d'envoyer des messages et des publicités sur les produits et les initiatives de la NBA et de des partenaires de la NBA, conformément aux [Conditions générales de la NBA](#) et à la

Politique de confidentialité. Le consentement du participant constituera la base légale sur laquelle s'appuiera l'Organisateur pour transférer ses données personnelles et sur laquelle s'appuiera la NBA pour traiter celles-ci. La NBA conservera les données personnelles des participants aux États-Unis et/ou dans l'Union européenne. Ces données personnelles seront conservées jusqu'à ce que le participant concerné indique qu'il ne souhaite plus recevoir de communications. Les participants pourront refuser de recevoir ces communications à tout moment. Des informations complémentaires concernant le droit d'accès des participants, de rectification, de suppression et de transfert de leurs données personnelles ; le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ; et les coordonnées de la NBA sont disponibles dans la Politique de confidentialité de la NBA sur le site <https://www.nba.com/privacy-policy>.

32. Lorsque la loi ou lorsqu'un code d'auto-réglementation régissant le déroulement de l'Offre promotionnelle l'exigera, l'Organisateur devra éventuellement partager certaines des données personnelles des gagnants avec les autorités dans les limites autorisées par la loi. Ces informations pourront comprendre le prénom des gagnants, leur nom de famille, leur pays de résidence ainsi que toute autre donnée personnelle que l'Organisateur de la promotion sera tenu de partager.
33. Pour obtenir plus d'informations sur cette Offre promotionnelle, veuillez consulter le site Internet de Kellogg's et envoyer votre demande via la page du Service Conseil Consommateurs à l'adresse suivante :
 - a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html ;
 - b. **Suisse** : www.kelloggs.ch/fr_CH/contact_us_ch.html.
34. Si l'une des dispositions des présentes conditions est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cela n'affectera pas ou n'aura pas d'incidence sur le maintien en vigueur et la validité des autres dispositions.
35. En participant à cette Offre, vous acceptez de vous soumettre aux présentes conditions.
36. En cas de divergence entre les présentes conditions et les détails figurant dans tout matériel promotionnel, les présentes conditions prévalent.
37. Les présentes conditions générales seront régies par le droit du pays où réside chaque participant et les participants se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux du pays en question.
38. L'essai gratuit de 7 jours du NBA League Pass présenté sur les paquets peut être obtenu sans obligation d'achat. L'Organisateur ne participe pas au processus d'obtention de cet essai gratuit de 7 jours du NBA League Pass. Vous trouverez plus d'informations ci-dessous :
 - a. Limité à 1 seul essai gratuit par personne. Cet essai gratuit est réservé aux **nouveaux utilisateurs uniquement**.
 - b. Une carte bancaire valide sera nécessaire pour profiter de l'essai gratuit.
 - c. À moins que les participants résilient avant la fin de l'essai gratuit, ils se verront facturer l'abonnement au NBA League Pass aux tarifs en vigueur à la fin de l'essai.

- d. L'essai gratuit doit impérativement être utilisé avant le 11 mars 2026.
- e. Les frais d'un fournisseur d'accès Internet pourront s'appliquer.
- f. Des conditions, des exclusions et des restrictions en matière de streaming s'appliquent à l'essai gratuit. Consulter <https://support.watch.nba.com/hc/en-us/categories/1150000088814-NBA-League-Pass> pour en savoir plus.

Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro d'immatriculation de la société : 0387390). MERCI DE NE PAS ENVOYER DE DEMANDES DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.